

# QUALITE

## Qualité de l'eau potable en 2019

**Habitants approvisionnés** 12'561 habitants (dans notre zone de distribution)

### Qualité hygiénique

Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

### Qualité chimique

Dureté de l'eau sur le réseau supérieur de Delémont : 24° f  
Dureté de l'eau sur le réseau inférieur de Delémont : 27° f  
Nitrates : la plus grande valeur mesurée est de 20 mg/litre  
Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg par litre d'eau potable.  
La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

### Origine de l'eau

44% de l'eau potable provient de la source de la Doux.  
32% de l'eau potable provient des sources de Develier.  
6% de l'eau potable provient de la nappe phréatique des Rondez.  
17% de l'eau potable provient des forages à grande profondeur.  
1% de l'eau potable provient de l'interconnexion avec Moutier

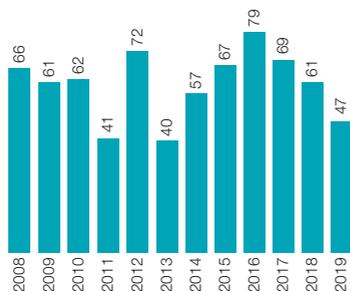
### Traitement de l'eau

Source de la Doux : désinfection par UV  
Sources de Develier : aucun traitement  
Nappe phréatique des Rondez : désinfection par UV  
Forages à grande profondeur : aucun traitement

### Autres caractéristiques

L'eau potable de Delémont est agréable au goût et toujours fraîche.  
Température : env. 10 à 15° C

### Évolution du nombre de fuites dans le réseau d'eau potable



### Taux de perte

En 2019, le taux de perte se situe à 10% de la production totale

# MARQUAGE

## Marquage de l'électricité en 2019

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par les SID en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2019	Total	de Suisse
<b>1. Énergies renouvelables</b>	<b>95.80 %</b>	<b>79.60 %</b>
1.1 Énergie hydraulique	87.70 %	71.50 %
1.2 Autres énergies renouvelables	1.80 %	1.80 %
Énergie solaire	1.80 %	1.80 %
Énergie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
1.3 Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.30 %	6.30 %
<b>2. Énergies non renouvelables</b>	<b>4.20 %</b>	<b>4.20 %</b>
2.1 Énergie nucléaire	4.20 %	4.20 %
2.2 Agents énergétiques fossiles	0.00 %	0.00 %
Pétrole	0.00 %	0.00 %
Gaz naturel	0.00 %	0.00 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
<b>3. Déchets</b>	<b>0.00 %</b>	<b>0.00 %</b>
<b>4. AENV (agents énergétiques non vérifiables)</b>	<b>0.00 %</b>	<b>0.00 %</b>
<b>Total (1+2+3+4)</b>	<b>100.00 %</b>	<b>83.80 %</b>

\* 47.4% d'énergie hydraulique, 17.6% d'énergie solaire, 3.3% d'énergie éolienne, 31.7% de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie.

### Nos clients sont approvisionnés avec les produits suivants:



### Nous avons fourni:

TOPAZE    
pour un volume de  
**4'839'125 kWh**

AMBRE   
pour un volume de  
**755'528 kWh**